

215C0896

FR0000052870-OP016-AS08

25 juin 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

NORBERT DENTRESSANGLE

(Euronext Paris)

Le 23 juin 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société NORBERT DENTRESSANGLE, déposée par Morgan Stanley & Co. International plc, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée XPO Logistics France¹ (cf. Décision & Information 215C0877 du 23 juin 2015).

La note d'information de la société XPO Logistics France (visa n°15-290 du 23 juin 2015) et la note en réponse de la société NORBERT DENTRESSANGLE (visa n°15-291 du 23 juin 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 26 juin au 17 juillet 2015 inclus**.

Morgan Stanley & Co. International plc, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions NORBERT DENTRESSANGLE non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des actionnaires vendeurs majorés de la TVA y afférente à hauteur de 0,2% du montant de l'ordre, dans la limite de 100 € par transaction, ces montants s'entendant toutes taxes incluses.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société détenue à 100% par la société américaine de droit de l'Etat du Delaware XPO Logistics, Inc. dont les actions sont négociées sur le New York Stock Exchange.